



Plan communal de sobriété énergétique

Contexte d'adoption du plan communal de sobriété énergétique :

La crise climatique est au cœur de toutes les préoccupations et encore plus cet été au regard des conséquences visibles et désastreuses sur la nature, sur les ressources disponibles, au premier rang desquelles, l'eau.

La Ville de Bonifacio a été pionnière par son engagement à favoriser un développement durable et responsable.

Cet engagement s'inscrit dans la durée et s'appuie notamment sur la mise en oeuvre d'actions visant à alléger l'empreinte environnementale de ses résidents autant que de ses visiteurs. Ces actions couvrent l'ensemble des aspects de l'empreinte environnementale : la production et la consommation d'énergie, la gestion de la ressource en eau, la gestion des déchets et eaux d'assainissement, la qualité de l'air...

La liste de ces actions, présentée en annexe, permet d'attester de l'ampleur des travaux engagés et à venir.

Récemment, les crises politiques et les conflits internationaux sont venus s'ajouter aux changements climatiques en induisant un impact immédiat et brutal sur le coût et la disponibilité de l'énergie.

Cet impact nous impose d'accélérer le mouvement déjà engagé sur le volet qui est le plus rapide à mettre en oeuvre : celui de nos comportements.

Le mot d'ordre du plan d'actions proposé : la Sobriété

La sobriété est un moyen et non une fin. Elle permet de réduire la consommation d'énergie et de ressources par des changements de comportement et non par l'achat d'équipements plus efficaces.

La sobriété repose sur des choix. Elle est synonyme de modération. Elle inclut la limitation des excès et la réduction du gaspillage. Elle invite à se contenter du nécessaire, à adapter la consommation au besoin, et elle donne toute leur importance aux solutions passives face aux solutions actives coûteuses en énergie.

Consciente de son obligation d'exemplarité, la commune de Bonifacio a élaboré un plan de sobriété en 18 points, et un programme de sensibilisation des élus et des agents dès le 15 octobre 2022.

Il est détaillé ci dessous :





Plan de sobriété énergétique de la mairie de Bonifacio

1. Éteindre les éclairages extérieurs des bâtiments publics à partir du 15 octobre 2022
2. Veiller à l'extinction des enseignes (publiques et privées) sur la Commune de Bonifacio lorsque l'activité signalée a cessé, sans délais.
3. Extinction des monuments de la ville à 00h00 à partir du 15 octobre pour la période hivernale
4. Éclairage public : extinction de l'éclairage sur les voies peu fréquentées ne présentant pas de danger particulier
Coupure la semaine de 23h00 à 6h30
Coupure le week-end de 00h00 à 6h30
Règlementation en cours de rédaction pour la saison hivernale 2022-2023
5. Coupure des extractions d'air la nuit dans les bâtiments publics
6. Baisse d'1 ou 2°C de la température des équipements culturels municipaux, ils seront chauffés à 18°C, sauf expositions temporaires.
7. Généralisation de la température de 14°C dans les salles de sport et 16°C pour les pratiques spécifiques (sports pieds nus) : mise en oeuvre au lancement de la saison de chauffage
8. Désigner un correspondant/animateur énergie dans chaque bâtiment municipal : mise en oeuvre dès le mois d'octobre
9. Maintenir la température actuelle dans les crèches et écoles parce qu'il faut prendre soin des enfants qui ont des besoins particuliers et qui doivent pouvoir être dans un environnement favorable (pour la période hivernale attention de ne pas surchauffer)
10. Maintenir la température des bureaux et des équipements municipaux à 19°C
11. Limiter au maximum le deuxième écran et remplacer les ordinateurs fixes par des ordinateurs portables
12. Ne pas renouveler les écrans tant qu'ils fonctionnent
13. Systématiser le réemploi du matériel en nouant des partenariats avec des spécialistes du reconditionnement
14. Réduire le volume de pages imprimées
15. Imprimer sur du papier recyclé de type Blue Angel ou FSC
16. Donner une seconde vie aux smartphones
17. Ne pas remplacer les téléphones fixes analogiques et IP et basculer vers un softphone
18. Éteindre les équipements réseau non utilisés

Contexte réglementaire d'éclairage public :

Les communes ont la possibilité de couper l'éclairage public de manière exceptionnelle (aucun texte n'impose l'obligation d'éclairer). Toutefois, le maire doit assurer la sécurité publique sur sa commune et l'éclairage public est un des moyens d'y parvenir. Ainsi, la responsabilité du maire est susceptible d'être engagée lorsqu'en l'absence d'éclairage public, la sécurité des usagers n'est pas suffisamment assurée.



Outre l'application des formalités de publication et d'affichage habituelles (des arrêtés municipaux notamment), il est conseillé d'user de tous les dispositifs possibles pour informer des coupures exceptionnelles.



Annexe : Projets réalisés et en cours de réalisation pour la réduction de l'empreinte environnementale sur la commune

Efficacité énergétique :

Projet réalisé : Programme de réhabilitation de l'éclairage public : diagnostic et programme de travaux pilotés par le syndicat de l'Énergie. Objectif : réduire la consommation de 50% et s'engager avec l'agence de l'urbanisme sur le label «réserve internationale de ciel étoilé».

Projets en cours de réalisation :

- Nouvelle crèche label Effinergie + : réception décembre 2022
- Réhabilitation du couvent Saint François : début des travaux début 2023
- Rénovation énergétique du groupe scolaire : début des travaux 1er semestre 2023 (dossier APD en cours)
- Réalisation d'une épicerie Sociale et Solidaire, réhabilitation thermique : réception novembre 2022

Projets à venir :

- Réalisation des diagnostics énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux pour la réalisation d'un Plan pluriannuel de rénovation
- Projet de création d'une nouvelle capitainerie et d'un office municipal du tourisme sur le label «bâtiment durable méditerranéen» : jury de concours, choix du lauréat janvier 2023

Encouragement des mobilités «vertes» :

Projet réalisé : Équipement de 5 bornes électriques sur l'espace public en juillet 2022

Projets en cours de réalisation :

- Réalisation d'un plan piéton pour la ville pour les différents centres d'intérêt afin de diminuer l'usage de la voiture
- Voie multimodale en cours entre le Padolo et le rond-point du Cosec avec la Collectivité de Corse et la CCSC
- RD58-D60 avec la Collectivité de Corse

Projets à venir :

- Projet d'étude de voies douces en cours entre la RT40 entre le rond-point du Cosec et le carrefour de Canetto
- Études sur un ascenseur urbain reliant la marine de Bonifacio et la haute ville
- Avant projet permettant de relier le complexe sportif de Musella et la ville par la Carruba
- Avant projet d'un cheminement piéton entre Monteleone et la ville
- Avant projet en cours d'aménagement multimodale sur la route de Piantarella

Production d'énergies renouvelables :

Projet en cours : Diagnostic réalisé sur le potentiel des Énergies renouvelables du territoire Sud Corse par la Commaunauté de Communes Sud Corse (CCSC)

Projets à venir :

- Couverture de la toiture du Centre Technique Municipali (CTM) en toiture photovoltaïque
- Avant projet d'ombrière photovoltaïque sur le CTM dans le cadre du programme de renouvellement du parc roulant municipal





Annexe : Projets réalisés et en cours de réalisation pour la réduction de l'empreinte environnementale sur la commune (suite)

Gestion de l'eau :

Projets en cours de réalisation :

- Équipement d'économiseurs d'eau sur l'ensemble des bâtiments publics avant le dernier trimestre 2022
- Réutilisation des eaux usées traitées pour irrigation du golf de Sperone et travaux en cours pour d'autres usages dès la saison estivale 2023 :
Economies réalisées en 2021 : 230.840 m3 d'eau traitée dont 36.708 m3 consommée par la REUT
Economies réalisées en 2022 : 170.882 m3 d'eau traitée dont 42.235 m3 consommée par la REUT
- Usine de traitement de l'eau potable : valorisation énergétique, dispositif de production d'énergie

Économie solidaire :

Projet à venir : Épicerie solidaire, ouverture prévue début 2023 : commerce de proximité qui ouvrira en novembre. Elle permet à un public (environ 50 familles) en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'ils souhaitent consommer, en proposant des denrées de qualité à 30% de leur valeur marchande.

Circuits courts & qualité alimentaire :

Projets réalisés :

- Cantine scolaire : Augmentation du bio de 25% et repas végétarien proposé chaque semaine.
Hausse de la qualité des repas sans réel impact du budget, du moins pour les parents. En effet, le prix du repas n'a pas augmenté pour les bénéficiaires.
- Mise en service en 2020 du jardin solidaire qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune ainsi qu'à l'accès à une nourriture saine pour les familles ne possédant pas de jardin. Actuellement, la récolte est récupérée par les bénéficiaires. Le jardin approvisionnera le jardin solidaire.
- Fruits à la récréation : subventionné par l'Union européenne France Agrimer, le programme soutient la distribution de fruits frais à l'école maternelle et élémentaire.
- Petit déjeuner à l'école : dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et du Sport propose ce dispositif. Chaque petit déjeuner donne lieu à un financement de 1,30 par enfant. Nous continuons à favoriser les circuits courts et le bio.

Réduction du gaspillage alimentaire :

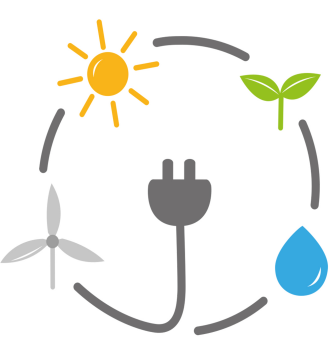
Projets réalisés :

- Adhésion au réseau de Villes Anti-Gaspi
- Mise en place en juin 2022 de «Too good to go» permettant à tout un chacun de récupérer les repas non consommés par les enfants à 50% du prix de vente initial (4€). Le panier surprise en moyenne de 2€ comprend les composants d'un repas classique si la cantine le jour J a des excédents.
- Activités périscolaires avec une sensibilisation des enfants (super pouvoirs des aliments, création de menus, gaspillage de l'eau et des énergies...)
- Achat d'une machine sous vide : les repas restants seront donnés à l'épicerie solidaire sous conditionnement sous vide en vu d'être consommés et disponibles via l'application too good to go

Projets à venir :

- Achat d'un gachi'pain : cet équipement permet de collecter le pain non consommé afin, dans un premier temps, de le transformer en chapelure ou de le donner à des agriculteurs pour alimenter des animaux. Mais également de multiples actions avec les dons de compost aux jardins sociaux, tri en salle et en cuisine, menus adaptés à la disponibilité des produits et non l'inverse





Annexe : Projets réalisés et en cours de réalisation pour la réduction de l'empreinte environnementale sur la commune (suite)

Tri sélectif des déchets :

Projet à venir : Achat d'une table de tri à 3 flux avec système de pesée intégré pour la cantine : les trois flux seront : les restes alimentaires, les emballages non valorisables et serviettes en papier, le pain.

De plus, le système de pesée est un référent visuel pour les enfants. Ainsi, chaque enfant vide le saladier de sa table dans la table de tri et de pesée, cette action lui permet de constater en direct le poids du gaspillage à sa table et d'en informer ses camarades.

Accompagnement des professionnels :

Projets en cours de réalisation :

- Réseau «Produit local/nustrale» : création d'un réseau d'échange de bonnes pratiques et d'échanges commerciaux entre producteurs/hôteliers/restaurateurs sur le territoire bonifacien (création filière circuitcourt/gestion du dernier km...)
- AMI fonds de tourisme durable : actions liées à la restauration et à l'hébergement touristique durable gaspillage alimentaire, évolution des approvisionnements, économie d'eau et d'énergie, formation, gestion des déchets, énergie confort d'été, efficacité énergétique des équipements de froid commercial, économie circulaire, gestion des déchets, mobilité, écoconception et labélisations. 33 structures accompagnées, objectif 100 pour 2023
- Création d'expériences slow tourisme : Elaboration de nouvelles offres et produits alternatifs autour de la pêche durable, et de la découverte du terroir
- Package écotouristique DestiMED+ : accompagnement des professionnels dans leur réponse au cahier des charges « zéro empreinte écologique », par la collecte de données et l'évaluation environnementale afin de créer des produits écotouristiques de haute qualité et à faible impact environnemental au sein de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio.
- Programme « Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques » : territoire pilote pour identifier, accompagner, structurer un réseau d'hébergements volontaires pour l'obtention de l'exigent ecolabel européen.



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

bonifacio-mairie.fr

PLAN COMMUNAL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE GESTION DES RESSOURCES DE LA MAIRIE DE BONIFACIO

MISE EN PLACE DE 18 ACTIONS DANS LES GESTES QUOTIDIENS

Des sessions de sensibilisation des agents seront organisées dès le 15 octobre 2022



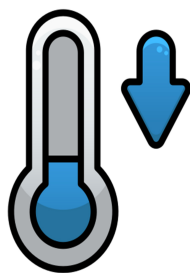
Extinction des mises en lumière des bâtiments publics

- Éteindre les éclairages extérieurs des bâtiments publics
- Veiller à l'extinction des enseignes lumineuses publiques et privées sur la commune lorsque l'activité signalée a cessé
- Extinction de l'éclairage public des monuments de la ville à 00h à partir du 1er Octobre pour la période hivernale
- Extinction de l'éclairage sur les voies peu fréquentées ne présentant pas de danger particulier



Coupure des extractions d'air

- Coupure des extractions d'air la nuit dans l'ensemble des bâtiments publics



Baisse des températures

- Baisse d'un ou deux degrés de la température des équipements culturels municipaux, chauffés à 18°C, sauf expositions temporaires
- Généralisation de la température de 14°C dans les salles de sport et de 16°C pour les pratiques spécifiques
- Maintenir la température actuelle dans les crèches et écoles parce qu'il faut prendre soin des enfants qui ont des besoins particuliers et qui doivent être dans un environnement favorable
- Maintenir la température des bureaux et équipements municipaux à 19°C

Optimisation des ressources existantes



- Ne pas renouveler les écrans tant qu'ils fonctionnent
- Systématiser le réemploi du matériel en nouant des partenariats avec des spécialistes du reconditionnement
- Ne pas remplacer les téléphones fixes analogiques et IP et basculer vers un softphone
- Donner une seconde vie aux smartphones
- Imprimer sur du papier recyclé de type Blue Angel ou FSC
- Réduire le volume de pages imprimées

Économies d'énergies

- Limiter au maximum le deuxième écran
- Mettre en veille les équipements réseau non utilisés
- Éteindre les équipements au départ des agents
- Désigner un correspondant énergie supplémentaire dans les bâtiments municipaux



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

bonifacio-mairie.fr